

ÉCHANTILLON DE DONNÉES

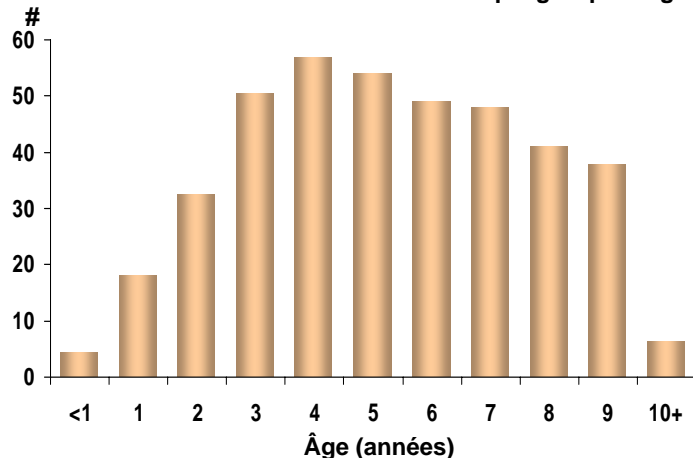
BLESSURES ATTRIBUABLES AUX LITS SUPERPOSÉS



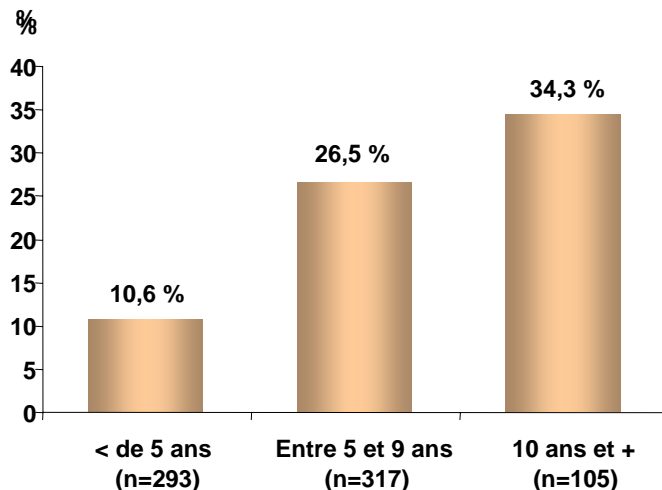
SCHIRPT, 1999 à 2001—982.

RÉPARTITION PAR ÂGES

Nombre/10 000 cas du SCHIRPT dans chaque groupe d'âge



PROPORTION DE VICTIMES BLESSÉES PENDANT LE SOMMEIL OU LE REPOS



REMARQUES

- les 982 cas représentent 0,3 % de tous les cas dans le SCHIRPT, et 10,5 % de toutes les blessures associées à un lit pendant la même période
- 12 incidents (1,2 %) concernent des blessures attribuables au défaut d'un produit
- 13 incidents (1,3 %) concernent un membre coincé

Cas associés à l'échelle (n = 140)

- les cas sont plus fréquents chez les enfants de 6 ans (11,0/10 000 cas dans le SCHIRPT)
- il s'agit de garçons dans 54,3 % des cas
- le plancher est la cause directe des blessures dans 60 % des cas, et le lit (y compris l'échelle) dans 23,6 % des cas
- 36,4 % des cas concernent des blessures à la tête, au visage et au cou
- les fractures comptent pour 70 % des blessures aux membres supérieurs et 34 % des blessures aux membres inférieurs

- 8,6 % des patients ont été hospitalisés

Cas associés à la partie inférieure du lit (n = 23)

- dans 8,7 % des cas, la victime était endormie ou au repos
- dans 52 % des cas, les victimes étaient âgés de plus de 6 ans
- il s'agit de garçons dans 56,5 % des cas
- le lit est la cause directe des blessures dans 60,9 % des cas, en particulier la partie supérieure (12 des 14 cas)
- 73,9 % des cas concernent des blessures à la tête ou au visage
- pas d'hospitalisations

Cas associés à la partie supérieure du lit (n = 715)

- environ le quart des cas concernent une chute non intentionnelle en jouant
- 9,4 % des victimes ont été hospitalisées

Pour de plus amples renseignements sur le SCHIRPT, communiquer avec la Section des blessures et de la violence envers les enfants, par téléphone, au (613) 957-4689, par télécopieur, au (613) 941-9927, ou visitez notre site Web, à www.phac-aspc.gc.ca/injury-bles/

